



Traité Nedarim

Michna 6 - Chapitre 10

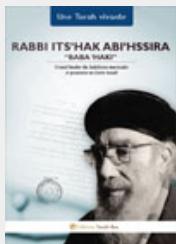
שומרת ים, בין ים אחד בין שני יםין רבי אליעזר אומר, יפר; רבי יהושע אומר, לאחד, לאבל לא לשניים; רבי עקיבא אומר, לא לאחד, ולא לשניים. אמר רבי אליעזר, מה אם איש שקנה הוא לעצמו, הרי הוא מפר נדירה איש שקנו לו מן השמיים, אינו דין שיפר נדירה. אמר לו רבי עקיבא, לא, אם אמרת באישה שקנה הוא לעצמו, שאין לאחרים בה רשות תאמיר באישה שקנו לו מן השמיים, שיש לאחרים בה רשות. אמר רבי יהושע, עקיבא, דבריך בשני יםין; מה אתה מшиб על ים אחד. אמר לו, אין היבמה גמורה לאישה, שם שהארוסה גמורה לאישה.

Si une veuve (sans enfant) attend de son beau-frère le mariage par Lévirat, que ce soit d'un beau-frère ou de l'un des deux, Rabbi Eliézer autorise le beau-frère à annuler ses vœux ; selon Rabbi Yehochoua, c'est permis si elle attend le mariage d'un seul, non si elle l'attend de l'un d'eux. Rabbi Akiva ne le permet pas, ni si elle attend le mariage d'un seul, ni de deux.

Rabbi Eliézer justifie son avis en raisonnant ainsi : puisqu'un mari a l'autorité nécessaire pour délier les vœux d'une femme qu'il s'est acquise de son propre chef, à plus forte raison doit-il avoir ce pouvoir sur une femme qui lui est comme assignée par le Ciel. Non, lui répliqua Rabbi 'Akiva, il n'en est pas de même : sur la femme que l'homme s'est acquise lui-même (de plein gré), d'autres n'ont pas de pouvoir ; tandis que sur cette femme (belle-sœur) qui lui est assignée par voie céleste, d'autres ont parfois du pouvoir. Rabbi Yehochoua lui répondit : Akiva, tes paroles sont justes s'il y a au moins deux beaux-frères ; mais quelle raison invoques-tu s'il n'y a au moins deux deux-frères ? C'est que, répondit Akiva, la belle-sœur veuve n'appartient pas complètement au beau-frère (avant le mariage), pas plus qu'une fiancée n'est entièrement à son futur.

Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions